

COMMUNE DE CAURO

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2023 A 18H30

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 4

dont représentés : 3

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation :

25 mai 2023

Délibération affichée en mairie

le : 6 juin 2023

Télétransmission au contrôle de

légalité le : 6 juin 2023

Accusé réception reçu

le :

L'an deux mil vingt-trois, le trente-et-un mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

Présents :

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marina EVANGELISTI, Camille ROSSI, Elodie MARSILJ-PELLICCIA, Marie-Françoise MASSEI, Antoine ANTONA, Patrick RINIERI, Hélène AUBRY, Simon FIDELI

Absents :

Lucette AMARO-CAPITAO (procuration à Camille ROSSI), Barbara CASINI, Fabienne PERALDI (procuration à Marie-Françoise MASSEI), Raphaël PIERRE-BIANCHETTI (procuration à Pascal LECCIA)

Secrétaire de séance : Antoine ANTONA

Délibération n°003-010-2023 : Mise en place de classes bilingues à l'école primaire de Cauro dès la rentrée de septembre 2023

La Directrice de l'école primaire de Cauro a interrogé les parents d'élèves sur la possibilité de faire de l'établissement un site bilingue Français/Corse dès la rentrée de septembre 2023. Ceux-ci y ont répondu favorablement à 93,4%.

Aussi, il nous appartient d'acter cette disposition par délibération du Conseil Municipal.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **DONNE** son accord pour que l'école primaire de Cauro devienne un site bilingue Français/Corse à partir de la rentrée de septembre 2023

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,

Pascal LECCIA



Le MAIRE
Pascal LECCIA